

REUNION DE BUREAU DU COREVIH AUVERGNE-LOIRE

06 avril 2012

Membres présents : Anne Frésard, Mabrouk Nekaa, Michel Colls, Fabienne Gélas, Loriane Vétier, Florence Gourdon, Iris Matingou, Claire Guglielminotti, Juliette Berthot
Excusée : Christine Jacomet

ORDRE DU JOUR

Paroles aux absents à la 1^{ère} réunion sur les axes retenus pour 2012

Le point sur les commissions de coordination

Priorités 2011 à étoffer dans le RA

- AES
- DEPISTAGE
- SOINS/PRISE EN CHARGE

Nouvelles commissions = nouveaux axes pour 4 ans

*Données médico-socio-épidémiologiques et rapport d'activité
Prévention Positive et RDR sexuels*

Préparation de l'assemblée générale de mai 2012 : contenu à soumettre à validation du bureau:

- Analyse des données médico-épidémiologiques des personnes dépistées en 2011 sur Auvergne-Loire et si possible des données sociales
- Validation du rapport d'activités 2011
- Etat des lieux des hébergements pour les populations précaires : cf. [base de données](#) des lieux d'hébergement en Auvergne-Loire
- Prise en charge sociale des migrants - populations précaires

Questions diverses:

NB: rappel des points non abordés lors de la réunion de bureau du 06/03:

- Elaboration d'un circuit de communication et de prise de décisions entre les membres du bureau, en lien avec les salariés.
- Proposition d'organisation d'une journée d'échanges sur les attentes et le fonctionnement du nouveau bureau et de l'équipe salariée avec Fabrice Pilorgé (en charge à AIDES de la question des COREVIH au niveau national)
- Récapitulatif des postes salariés (actualisation des fiches de poste) et identification des créneaux horaires des coordinateurs
- Définition des prochaines dates de réunion de bureau
- Soumission de nouveaux supports de communication: dépliant [syphilis](#) (inspiré du dépliant d'ACTIS en partenariat avec le CIDDIST de St-Etienne), dépliant [maternité et VIH](#) (rédigé par Marie Groslières pour sa thèse en pharmacie), mise à jour du [dépliant COREVIH](#)

- Parole aux absents à la réunion de bureau du 06 mars 2012 sur les axes retenus

Fabienne Gélas : les axes retenus autour de la santé et de la notion de vulnérabilité ainsi que la déségmentation de l'action constituent un réel progrès en proposant de mieux coordonner les actions.

Loriane Vétier : la problématique de la prise en charge des personnes vulnérables, tout particulièrement en milieu hospitalier est essentielle.

Florence Gourdon pose la question de l'articulation des travaux au sein des commissions qu'il apparaît nécessaire de redéfinir afin d'en avoir une vision plus claire.

- Le point sur les commissions de coordination

Pour Anne Frésard, la réorganisation des commissions passe par une approche transversale, en recoupant les différentes actions menées autour d'un thème.

Celui qu'elle propose d'aborder en premier lieu est la situation problématique des migrants, notamment en ce qui concerne leur hébergement. Un état des lieux est à effectuer sur cette question. Elle propose de rencontrer les responsables d'hébergement pour les sensibiliser à cette problématique et faire connaître le COREVIH.

Selon Florence Gourdon, la priorité est d'abord de réunir les membres autour d'un projet commun, décrire aux membres des commissions comment globalement travailler ensemble et savoir qui fait quoi. Il semble nécessaire d'effectuer une synthèse avant de débiter l'action afin qu'il y ait une réelle adhésion de tous au projet.

Iris Matingou propose que la première assemblée générale du mandat soit l'occasion de décrire aux membres l'organisation des commissions et des travaux à mener pour les 4 ans à venir, que ce soit sur le fond mais également sur la forme.

Pour Anne, le thème de la vulnérabilité a été abordé plusieurs fois en AG ces dernières années (les personnes handicapées, les addictions, le dépistage en milieu précaire...), celui-ci n'est donc pas nouveau. Elle propose une mise à plat de ce qui a été fait afin de mieux faire connaître les commissions : celles qui ont fonctionné, celles qui n'ont pas rempli leur mission, et savoir comment nous pouvons mieux les coordonner pour le prochain mandat.

Iris Matingou : avant de pouvoir coordonner l'action, la question de la communication est cruciale, avec une information qui circule très difficilement et rend malaisée une véritable coordination. Il faut repartir de la base, c'est-à-dire de l'information, du circuit de communication et de décision.

Fabienne Gélas rebondit sur l'amélioration du fonctionnement des commissions et pointe le besoin que les pilotes des axes soient membres du bureau afin de pouvoir faire remonter les informations concernant l'avancée des travaux et ainsi gagner en visibilité par rapport aux actions menées. Elle propose ainsi que chaque membre du bureau soit responsable d'une commission.

Grégory Volle et Mabrouk Nekaa interviennent pour signaler que 2 points de vue se côtoient dans cette discussion autour 2 issues divergentes : l'une est d'ordre structurel (le bureau, les commissions, la communication), l'autre d'ordre thématique. Ces deux dimensions sont à distinguer l'une de l'autre. Il semble important dans un 1^{er} temps d'envisager l'organisation et ensuite d'établir des choix thématiques.

Claire Guglielminotti: seul un petit noyau de 4-5 personnes a été réellement actif lors du dernier mandat, en faisant appel ponctuellement à des personnes sur des thèmes précis. Au niveau de la structure, il est donc facile de déterminer qui fait quoi. La problématique est que nous travaillons sur 2 régions différentes, avec un écart géographique évident et que nos actions sont donc parallèles, rendant difficile un travail collectif. Néanmoins, le nombre croissant de personnes investies au bureau pour ce mandat et la représentation de nouveaux horizons, tous multifonctionnels, représentent un réel atout désormais pour constituer le noyau des commissions.

Coupure du réseau pendant quelques minutes...

Anne Frésard : dans la Loire, les commissions sont favorisées, voire impulsées par l'ARS Rhône-Alpes qui est très active, ce qui n'est pas le cas pour l'Auvergne, dont l'ARS manque de dynamisme, voire d'intérêt pour la question du VIH. Ainsi, une façon de se retrouver et de confronter nos expériences, est de dégager un thème commun prioritaire. La question des populations vulnérables a été choisie à l'unanimité.

Pour Michel Colls il est très compliqué de travailler avec 2 ARS fonctionnant et s'investissant aussi différemment. Ainsi en région Rhône-Alpes 2 déclinaisons du plan national de lutte contre les SIDA ont été définies en faveur de la prévention des HSH-LBT et des migrants ([voir document](#)) et un travail considérable est avancé sur la question du dépistage et de l'accompagnement des PVVIH. Ce constat de décalage entre les 2 territoires est donc incontournable et nous sommes obligés de travailler séparément, les rythmes et les impératifs étant différents.

G. Volle fait ainsi le constat qu'il existe manifestement un problème de fonctionnement : comment améliorer celui-ci pour s'investir au mieux ?

M Nekaa répond qu'il semble difficile avec 2 ARS et 2 fonctionnements distincts d'unifier le Corevih. Structurellement, il est difficile d'aller plus loin avec ces 2 vitesses et 2 leviers, d'où la nécessité d'échanges mutuels et de croisements entre les pôles.

F. Gourdon propose ainsi que les commissions soient définies pour travailler sur des thèmes précis, chaque pôle s'organisant comme il le souhaite, avec communication et échanges lors des réunions de bureau et des assemblées générales. Ce principe est retenu.

Pour F. Gélas, l'important pour pouvoir avancer en Auvergne et avoir une action commune, est d'être force de propositions auprès de l'ARS et de la CRSA. Nous avons besoin de cette visibilité pour progresser. Il est donc du ressort du bureau d'interpeler dans ce sens nos référents, ce qui n'a jamais été véritablement le cas. Il semble nécessaire de passer par cette étape là.

Elle propose d'élaborer nous-mêmes une déclinaison régionale du plan pour la présenter à l'ARS prochainement, en conviant Mme Caillot car il est très difficile de rentrer en contact avec Mme Didier-Laurent, notre référente VIH.

Anne Frésard est prête à se déplacer ainsi que Michel Colls en délégation de soutien.

Claire pose la question de la meilleure période pour porter ces revendications ; en pleine période électorale et avant les congés scolaires, il semble difficile que ceci soit possible avant septembre.

Il est donc convenu qu'une réflexion soit entamée sur les thèmes à porter et qu'un travail soit fourni d'ici là.

Peut-être, selon Mabrouk faut-il également aller au-delà au niveau hiérarchique (contacter

la responsable de la direction de la prévention et de la promotion de la santé Dr Marie-Françoise André / Chef de bureau prévention et promotion de la santé Dr Pâquerette Lonchambon ?) ?

(NB : il s'avère que suite à la réunion, Mme Didier-Laurent a contacté F. Gélas et C. Jacomet afin d'organiser une rencontre, devant se dérouler courant mai)

- **Rapport d'activités**

Le rapport d'activité doit être rendu à la direction du CHU de Clermont-Ferrand pour le 13 avril, dans le cadre du renouvellement du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui doit être signé entre le CHU et l'ARS en vue de la répartition des crédits MIGAC.

Anne pointe l'augmentation budgétaire par rapport à la création du Corevih, ce à quoi F. Gélas réplique que le Corevih Auvergne-Loire a une des plus petites enveloppes budgétaires en France.

Le jour de la réunion de bureau manquent les données épidémiologiques des centres périphériques et celles de certains CDAG, ainsi que le reste du bilan qui doit être rédigé, en conservant la même trame que celle utilisée l'année dernière. Il est donc prévu de fournir ce rapport préliminaire dans les délais impartis. Celui-ci sera au besoin complété ultérieurement pour être envoyé 15 jours minimum avant l'assemblée générale aux membres et validé comme prévu le 29 mai. ([RA 2011](#) envoyé le 18 avril).

- **Circuit de la communication :**

Comme évoqué supra, la communication, que ce soit entre l'Auvergne et la Loire ou au sein même des pôles, est au cœur de la réorganisation positive du Corevih. L'échange des informations est crucial pour améliorer notre mission de coordination.

Il est donc décidé que la diffusion de l'information concernant les différentes actions menées en lien avec le Corevih devienne systématique par voie électronique (envoi de la liste de diffusion du Bureau en PJ), ou éventuellement via le secrétariat qui mettra à jour la page internet dédiée au Bureau (rappel du mot de passe : corevih20122016).

Ainsi, l'ensemble du Bureau sera mis en copie de tout mail important.

De plus, concernant les outils de communication (dépliants...), il est décidé de faire valider en bureau systématiquement tout moyen de communication portant le logo du Corevih.

Ceux-ci seront présentés en réunion ou par mail (via le site) et le Bureau aura un délai raisonnable (15 jours ?) pour correction éventuelle. Sans dénonciation au terme de ce délai, ceux-ci seront automatiquement actés.

- **Journée d'échanges avec Fabrice Pilorgé :**

Cette proposition avait été faite par F. Gélas concernant la venue du responsable de Aides en charge des Corevih afin de faire le point et d'engager une réflexion de fond sur le Corevih, en soutien organisationnel.

Bien que la priorité à l'heure actuelle soit le rapport d'activité, la prochaine AG et nos rapports avec l'ARS Auvergne, le principe d'une rencontre d'1/2 journée en automne est retenu.

- Assemblée générale

Celle-ci se tiendra donc le 29 mai à partir de 15h, au restaurant la Charpinière à St Galmier près de st-Etienne, où se tiendra la réunion Post-Croi en soirée. Les invitations à la Post Croi ayant été adressée aux membres, la convocation à l'assemblée générale sera envoyée par voie électronique avec mention du lieu et horaire à l'issue de cette réunion de bureau.

- Validation du règlement intérieur :

Le règlement intérieur modifié lors de la dernière réunion de bureau est acté et sera présenté à l'assemblée générale le 29 mai.

Prochaine réunion de bureau :

**09 mai 2012
De 12h30 à 14h30**

Par visioconférence